

COI Focus

GUINEE

Situation après le coup d'Etat du 5 septembre 2021

14 décembre 2021 (mise à jour)

Cedoca

Langue de l'original : français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Table des matières

Introduction	3
1. Déroulement des événements	4
2. Mesures prises à l'encontre des anciennes autorités	6
3. Concertations nationales et charte de la transition	7
4. Nouvelles autorités de transition.....	9
4.1. Formation du gouvernement	9
4.2. Conseil national de la transition	10
4.3. Réorganisation de l'armée et des forces de sécurité	10
5. Informations sur l'opposition politique	11
5.1. Libération de prisonniers	11
5.2. Retour d'exil et libertés	12
6. Informations sur la presse privée.....	13
7. Réactions de la communauté internationale.....	13
Résumé	16
Bibliographie	17

Introduction

Le présent rapport porte sur la situation en Guinée suite au coup d'Etat survenu le 5 septembre 2021. Il s'agit d'une mise à jour du COI Focus daté du 17 septembre 2021.

Dans la première partie de ce rapport, le Cedoca revient brièvement sur le déroulement des événements. La deuxième partie concerne les mesures prises à l'encontre des anciennes autorités, tandis que la troisième partie s'intéresse aux concertations nationales organisées par la junte et à la charte de la transition qui en a découlé. La quatrième partie examine quelles sont les nouvelles autorités de transition. Les cinquième et sixième parties fournissent des informations respectivement sur l'opposition politique et sur la presse privée. La dernière partie traite de la façon dont le coup d'Etat a été accueilli par la communauté internationale.

La recherche documentaire pour cette mise à jour a été clôturée le 6 décembre 2021. Le Cedoca assure de manière continue le suivi de la situation politique en Guinée. Pour ce faire, il consulte quotidiennement diverses sources pertinentes, dans les médias locaux et internationaux. L'actualité évoluant au fil des jours, ce rapport fera l'objet d'une mise à jour, au cas où des changements fondamentaux ou de nouveaux développements modifieraient significativement la situation qui y est décrite.

1. Déroulement des événements

Le 5 septembre 2021, à partir de huit heures et tout au long de la matinée, des tirs sont entendus à Sékhoutouréya, le palais présidentiel situé dans la commune de Kaloum à Conakry. Les putschistes, basés à Forécariah à une centaine de kilomètres de la capitale, ont gagné Conakry à bord d'une cinquantaine de véhicules. Ils n'ont pas rencontré de résistance sur leur parcours. Ils se sont saisis du président Alpha Condé. Ce dernier est apparu dans une vidéo dans laquelle les militaires lui demandent s'il a été brutalisé, question à laquelle il n'a pas répondu¹.



Alpha Condé arrêté par les militaires²

Le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, commandant du Groupement des forces spéciales (GPS), est à la tête des putschistes. Il est d'ethnie malinké, originaire de la région de Kankan, comme le président Alpha Condé³, et ancien légionnaire au sein de l'armée française. D'après les sources, le pouvoir en place s'en méfiait depuis plusieurs mois, car il voulait rendre le GPS autonome par rapport au ministère de la Défense. Jeune Afrique ajoute que :

« C'est lui qui a annoncé, dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, béret rouge sur la tête et lunette [sic] de soleil sur le nez, que 'la situation socio-politique et économique du pays, le dysfonctionnement des institutions républicaines, l'instrumentalisation de la justice, le piétinement des droits des citoyens, la gabegie financière [...] ont amené l'armée républicaine à prendre ses responsabilités vis-à-vis du peuple de Guinée'. Il a aussi annoncé la dissolution de la Constitution, du gouvernement, des institutions, la fermeture des frontières et la création d'un 'Comité national du rassemblement et du développement, CNRD'. Des annonces confirmées dans l'après-midi à la télévision nationale. S'adressant aux Guinéens, il a ajouté qu'une nouvelle Constitution serait écrite et que la junte souhaitait 'rassembler' les Guinéens »⁴.

Jeune Afrique précise le 8 septembre 2021 comment les putschistes ont agi et quel est le bilan des affrontements :

« [...] le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya fonce droit sur Kaloum, où il fait son entrée aux alentours de 8h du matin. Il a engagé dans l'aventure la quasi-totalité du Groupement des forces

¹ Jeune Afrique, 05/09/2021, [url](#). Voir aussi : Jeune Afrique (Diallo F.), *Guinée : qui est Mamady Doumbouya, le lieutenant-colonel qui a renversé Alpha Condé ?*, 06/09/2021, [url](#)

² Jeune Afrique, 05/09/2021, [url](#)

³ Pour plus d'informations sur Mamady Doumbouya : Le Monde (Kane C.), 10/09/2021, [url](#)

⁴ Jeune Afrique, 05/09/2021, [url](#) ; Mediapart (Carayol R.), 07/09/2021, [url](#). Voir aussi : Jeune Afrique (Diallo F.), *Guinée : qui est Mamady Doumbouya, le lieutenant-colonel qui a renversé Alpha Condé ?*, 06/09/2021, [url](#)

spéciales (GFS), soit 500 hommes environ, dont une partie, lourdement armée, prend position devant le camp Makambo pour bloquer toute sortie des renforts de la Garde présidentielle, tandis que l'autre, dont l'unité spéciale 8602 entraînée par les Français et les Israéliens, se dirige sur Sékhoutouréya avec l'appui-feu d'un blindé et de plusieurs mortiers. [...]

Au rez-de-chaussée et devant la baie vitrée qui sert de porte d'entrée, cinq ou six gardes du corps en civil tout au plus. À l'étage, son bureau et sa chambre. C'est là que le lieutenant-colonel Mamadou Alpha Kaloko, chef de corps du BASP [Bataillon autonome de la sécurité présidentielle], qui s'est précipité à Sékhoutouréya avec une poignée d'hommes dès les premiers coups de feu, vient le [Alpha Condé] trouver pour l'informer de la situation. C'est là aussi qu'il sera pris. À l'extérieur, l'affrontement est bref mais meurtrier. Selon nos informations, une vingtaine de gardes présidentiels sont tués, dont le colonel Yemoiba Camara, commandant de la protection rapprochée du chef de l'État, ainsi qu'au moins deux membres du GFS. Guidés par un transfuge du BASP habitué des lieux, les putschistes font exploser la baie vitrée et se ruent dans l'escalier qui mène au premier étage. Ils plaquent Kaloko au sol, s'emparent du président, à qui ils passent des menottes après l'avoir menacé (« Si vous bougez, on tire ! »), puis le font descendre dans un salon du rez-de-chaussée où ils le filment et le photographient, à la fois sonné, désarmé et tout de colère contenue »⁵.

Dans un document daté du 9 septembre 2021, l'International Crisis Group (ICG) recense une dizaine de morts à Conakry, essentiellement parmi les membres de la garde présidentielle⁶.

D'après l'ICG, «[b]rièvement fermées, les frontières aériennes ont été rouvertes dès le 5 septembre, et un certain nombre de checkpoints déployés dans Conakry depuis la crise électorale, redoutés des habitants pour la rudesse des contrôles qui y étaient effectués, ont été démantelés »⁷. Les Postes avancés (PA)⁸, mis en place lors de contestations contre le pouvoir d'Alpha Condé et très présents sur la route Le Prince, ont en effet été enlevés⁹.

Les frontières maritimes sont restées ouvertes afin de permettre l'exportation de la bauxite. Le CNRD veut rassurer les investisseurs et partenaires économiques étrangers et demande que les activités minières soient poursuivies¹⁰.

Un couvre-feu est mis en place de 22 heures à 5 heures du matin^{11,12}.

Après l'annonce du coup d'Etat, les habitants de Conakry manifestent leur joie, en particulier dans les quartiers favorables à l'opposition. Jeune Afrique précise toutefois que « le ministère de la Communication, les sièges de la Radio rurale, du journal gouvernemental Horoya et du désormais ex-parti au pouvoir, le RPG, ainsi que celui de la commission électorale sont attaqués et souvent vandalisés ». Suite à la diffusion des images d'Alpha Condé sur les réseaux sociaux, les camps militaires de Conakry et de l'intérieur du pays adhèrent au coup d'Etat « et cela avec d'autant plus de facilité que Mamady Doumbouya est un Malinké de Kankan, de la même ethnie que le président, que

⁵ Jeune Afrique (Soudan F.), *Exclusif – Guinée : l'histoire secrète de la chute d'Alpha Condé*, par François Soudan, 08/09/2021, [url](#)

⁶ ICG, 09/09/2021, [url](#)

⁷ ICG, 09/09/2021, [url](#)

⁸ Il s'agit d'un poste de garde contrôlé par une force mixte composée de militaires et de policiers. Voir : Libération (Faivre A.), 20/10/2020, [url](#)

⁹ RFI, 09/09/2021, [url](#)

¹⁰ RFI, *Guinée: les putschistes tentent de rassurer partenaires et investisseurs étrangers*, 07/09/2021, [url](#)

¹¹ RFI, *Coup d'État en Guinée: les premières passations de pouvoir ont eu lieu*, 07/09/2021, [url](#)

¹² Les nouvelles autorités annoncent le 23 septembre 2021 l'allègement de ce couvre-feu, de minuit à 4 heures du matin : Guineematin (Diallo A. F.), 23/09/2021, [url](#)

son ministre de la Défense et que la plupart des hauts gradés de l'armée. La ligne de clivage communautaire n'a donc joué aucun rôle »¹³.

Au sujet de l'armée, Radio France internationale (RFI) précise que le 7 septembre 2021, « les chefs des différents états-majors [...] avec [à] leur tête le général Namory Traoré, jusque-là chef d'état-major général » ont officialisé leur soutien aux militaires du CNRD¹⁴.

RFI mentionne dans un article du 8 septembre 2021 l'adhésion d'une grande partie de la population au nouveau pouvoir et relève des scènes de joie, notamment à Nzérékoré et à Kankan¹⁵.

L'ICG indique qu'après les événements du 5 septembre 2021, « le calme est revenu dans la capitale Conakry, et le reste du pays n'a pas été affecté par les violences ». L'organisation précise encore que :

« Quelques heures après le coup d'Etat, des manifestations spontanées regroupant parfois plusieurs centaines de personnes ont éclaté pour célébrer la chute d'Alpha Condé, notamment dans les fiefs du principal parti d'opposition, l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), dans la banlieue de Conakry et à Labé. Aucune manifestation ne semble avoir été organisée pour protester contre le coup d'Etat »¹⁶.

Le 11 septembre 2021, la junte annonce à la télévision nationale l'interdiction de toute manifestation de soutien dans les rues¹⁷.

2. Mesures prises à l'encontre des anciennes autorités

Le 6 septembre 2021, les militaires ont convoqué les ministres du gouvernement sortant et les présidents des institutions, en précisant que tout refus serait considéré comme de la rébellion¹⁸. Tous se sont présentés dans « une tente située sur l'esplanade du palais du Peuple, à quelques mètres du bâtiment dans lequel le Groupement des forces spéciales a installé son quartier général depuis quelques mois ». Leurs passeports et leurs véhicules de fonction ont été saisis. Ils ont pour interdiction de voyager. Mamady Doumbouya a déclaré qu'il n'y aura pas de chasse aux sorcières. Tous sont repartis libres de la réunion et la junte s'est engagée à sécuriser leurs domiciles¹⁹.

Le jour même du coup d'Etat, Alpha Condé est emmené en voiture dans le quartier général des putschistes où il reste détenu. Il a pu consulter son médecin²⁰. Amnesty International (AI) déclare que les militaires doivent préciser sur quelle base juridique le président Alpha Condé est détenu : « [c]elui-ci doit être inculpé d'une infraction reconnue par la loi ou remis en liberté immédiatement »²¹. A la date du 14 septembre 2021, le président Alpha Condé est toujours détenu et selon RFI, il refuse de signer une lettre de démission. Son éventuel exil est en discussion, mais rien n'est encore certain sur son sort²². Le 17 septembre 2021, le CNRD annonce qu'il ne cèdera à aucune pression et qu'Alpha Condé restera en Guinée²³.

¹³ Jeune Afrique (Soudan F.), *Exclusif – Guinée : l'histoire secrète de la chute d'Alpha Condé*, par François Soudan, 08/09/2021, [url](#)

¹⁴ RFI, *Guinée: différents corps d'armée prêtent allégeance à la junte*, 08/09/2021, [url](#)

¹⁵ RFI, *À la Une: vagues de libérations en Guinée*, 08/09/2021, [url](#)

¹⁶ ICG, 09/09/2021, [url](#)

¹⁷ TV5 Monde, 13/09/2021, [url](#)

¹⁸ Jeune Afrique, *Guinée : condamnations internationales après le coup de force contre Alpha Condé*, 06/09/2021, [url](#)

¹⁹ Jeune Afrique (Barry D.), *Guinée : l'étrange cérémonie d'allégeance aux putschistes*, 06/09/2021, [url](#)

²⁰ Jeune Afrique, *Guinée : où et dans quelles conditions Alpha Condé est-il détenu ?*, 08/09/2021, [url](#)

²¹ AI, 06/09/2021, [url](#)

²² RFI, *Guinée: le sort du président déchu Alpha Condé toujours en discussion*, 14/09/2021, [url](#)

²³ AA (Chahed N.), 18/09/2021, [url](#)

Par ailleurs, l'ICG précise que les commandants des zones militaires ont remplacé les gouverneurs de région et que les secrétaires généraux des ministères ont remplacé les ministres²⁴. Le 6 septembre 2021, le pouvoir est passé aux mains des militaires, par exemple à Kankan, fief du président déchu, et à Labé, fief de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), parti d'opposition²⁵.

A la tête du governorat de Conakry, la générale M'Mahawa Sylla est nommée par les nouvelles autorités en remplacement du général Mathurin Bangoura²⁶.

Dans la nuit du 19 au 20 septembre 2021, l'ancien ministre et conseiller d'Alpha Condé, Tibou Kamara, est arrêté à son domicile puis relâché quelques heures plus tard. D'après un communiqué de la junte, il est accusé de ne pas avoir respecté ses engagements de neutralité envers le nouveau pouvoir. RFI indique ceci : « En quelques lignes, le CNRD rappelle dans son communiqué que les membres du gouvernement sortant doivent s'abstenir de toute action ou communication de nature à perturber le nouvel ordre établi »²⁷.

Le 3 novembre 2021, le parti d'Alpha Condé, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG Arc-en-ciel), organise une conférence de presse au cours de laquelle il réclame la libération du président²⁸.

D'abord détenu au Palais du Peuple, siège du GFS, puis à la Présidence, le CNRD annonce, dans un communiqué lu à la télévision publique le 29 novembre 2021, qu'Alpha Condé a été transféré dans la résidence de son épouse, dans le quartier de Dixinn Landréah. Ses conditions de détention restent cependant inchangées : il a accès aux services de son cuisinier et de son médecin personnel, pour le reste, il ne peut ni sortir ni téléphoner²⁹. Mamady Doumbouya assure que l'ancien président est bien traité, avec dignité³⁰.

3. Concertations nationales et charte de la transition

Dans son allocution télévisée prononcée le soir même du coup d'Etat, Mamady Doumbouya annonce vouloir « ouvrir une transition inclusive et apaisée » et réécrire une nouvelle Constitution avec tous les Guinéens³¹.

Le 11 septembre 2021, les militaires déclarent qu'ils vont mener à partir du 14 septembre 2021 des consultations en vue de la formation d'un nouveau gouvernement, selon le calendrier suivant :

« [...] mardi les chefs des partis politiques, puis ceux des confessions religieuses ; mercredi les organisations de la société civile, puis les représentations diplomatiques ; jeudi les patrons des compagnies minières implantées en Guinée, puis les organisations patronales ; vendredi les banques et les syndicats »³².

Le RPG Arc-en-ciel a fait savoir le 13 septembre 2021 qu'il participera à ces consultations³³.

Le 14 septembre 2021, comme annoncé, le CNRD a ouvert les consultations avec les partis politiques à qui il est demandé de faire des propositions en vue de la transition³⁴. D'après Jeune Afrique, cette

²⁴ ICG, 09/09/2021, [url](#)

²⁵ RFI, *Coup d'Etat en Guinée: les premières passations de pouvoir ont eu lieu*, 07/09/2021, [url](#)

²⁶ RFI, 11/09/2021, [url](#)

²⁷ RFI, 20/09/2021, [url](#)

²⁸ France 24, 04/11/2021, [url](#)

²⁹ RFI, 29/11/2021, [url](#) ; Jeune Afrique (Barry D.), 29/11/2021, [url](#)

³⁰ Jeune Afrique, 15/11/2021, [url](#)

³¹ Mediapart (Carayol R.), 07/09/2021, [url](#)

³² Jeune Afrique, 12/09/2021, [url](#)

³³ RFI, *Guinée: le RPG d'Alpha Condé annonce qu'il participera aux concertations*, 13/09/2021, [url](#)

³⁴ RFI, *Concertations nationales en Guinée: les partis politiques ont ouvert le bal*, 14/09/2021, [url](#)

rencontre au cours de laquelle le chef de la junte a exprimé ne pas vouloir répéter les erreurs du passé, a rassuré les leaders politiques sur ses intentions. Ces leaders ont pu faire valoir leurs points de vue :

« Pour la majorité – représentée par Saloum Cissé, secrétaire général du parti présidentiel, le RPG – , le sort d'Alpha Condé compte avant tout. L'opposition a quant à elle demandé l'organisation d'élections 'libres et transparentes' et la mise en place rapide d'un gouvernement de transition »³⁵.

Lors de la rencontre avec les acteurs économiques, la lutte contre la corruption est une des priorités avancées³⁶.

Les concertations nationales se poursuivent la semaine suivante avec les acteurs culturels, les organisations de presse et les représentants du secteur informel³⁷.

Le 21 septembre 2021, ce sont les magistrats qui rencontrent le CNRD. Ils sont sortis confiants de l'entretien avec le colonel Mamady Doumbouya. Ce dernier affirme que la justice doit participer à la consolidation de l'Etat de droit et à la lutte contre l'impunité³⁸. Après les magistrats, la junte rencontre ce même jour l'ordre des pharmaciens, des architectes et des sages-femmes³⁹.

Le 22 septembre 2021, c'est au tour des propriétaires d'écoles privées ainsi que les responsables du secteur hôtelier, de la restauration et des établissements de la vie nocturne, de participer aux concertations nationales⁴⁰.

Le 23 septembre 2021, la junte reçoit des représentants du corps médical ainsi que de nombreuses organisations de femmes et de jeunes. Selon RFI, « [p]articulièrement exposées aux violences et discriminations liées au genre, les femmes exigent principalement l'application effective des lois censées les protéger et une implication beaucoup plus forte dans les affaires d'Etat et de l'économie »⁴¹.

A l'issue de ces concertations, la junte dévoile à la télévision nationale le 27 septembre 2021 la charte de la transition⁴² applicable jusqu'à l'élaboration d'une nouvelle Constitution. Cette charte constitue le cadre juridique de la transition, sans que soit toutefois précisé la durée de cette transition. Cette dernière sera assurée par le CNRD et son président, par un gouvernement dirigé par un Premier ministre civil et par un Conseil national de transition (CNT). Le CNT, composé de 81 membres issus notamment des partis politiques, des organisations syndicales, patronales, de jeunesse et des forces de défense et sécurité, jouera le rôle de Parlement⁴³. RFI ajoute ceci au sujet de cette charte :

« Après avoir précisé les missions et devoirs des différents organes, le document impose un minimum de 30 % de femmes dans chaque groupe nommé dans ce CNT. Mais une mesure attire toute l'attention : toutes les personnes participant à la transition seront interdites de candidature aux prochaines élections nationales et locales, à commencer par le meneur des putschistes et actuel chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Mamadi Doumbouya. 'Une disposition n'étant susceptible d'aucune révision', souligne le texte. Comme promis par le CNRD, les membres du gouvernement et les responsables d'institutions en vigueur sous le régime du président déchu Alpha Condé sont exclus de la transition dont la durée sera fixée par le CNT et les forces vives de la nation. En effet,

³⁵ Jeune Afrique (Soumaré M.), 15/09/2021, [url](#)

³⁶ RFI, 17/09/2021, [url](#)

³⁷ RFI, 20/09/2021, [url](#)

³⁸ RFI, 22/09/2021, [url](#)

³⁹ DW (Condé B.), 22/09/2021, [url](#)

⁴⁰ RFI, 23/09/2021, [url](#)

⁴¹ RFI, 24/09/2021, [url](#)

⁴² Texte intégral de la charte de la transition : Guineenews, 28/09/2021, [url](#)

⁴³ RFI, 28/09/2021, [url](#) ; Le Monde, AFP, 28/09/2021, [url](#)

la charte dit seulement que des élections nationales et locales doivent être organisées pour marquer la fin de cette transition »⁴⁴.

4. Nouvelles autorités de transition

4.1. Formation du gouvernement

Le 1^{er} octobre 2021, le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya est investi officiellement président de la République de Guinée. Il s'engage à ne pas se présenter à de futures élections⁴⁵.

Le 6 octobre 2021, Mohamed Béavogui, ancien sous-secrétaire général des Nations unies, est nommé Premier ministre de la transition. Originaire de la Guinée forestière, il n'a pas participé à la politique intérieure guinéenne ces dernières années. D'après Voice of America (VOA) Afrique, le nouveau président « a promis de rassembler les Guinéens, au-delà des appartenances politiques ou ethniques »⁴⁶. RFI précise que Mohamed Béavogui « a été sous-secrétaire général de l'ONU chargé de la mutuelle panafricaine de gestion des risques à New York, avant d'occuper d'autres fonctions au sein du Fonds international du développement agricole (FIDA), et du FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome, en Italie »⁴⁷.

Le 22 octobre 2021, les premières nominations sur 27 (25 ministres et 2 secrétaires généraux) sont annoncées à la télévision. Parmi celles-ci figurent Aboubacar Sidiki Camara, « Idi Amin », au poste de ministre délégué chargé de la Défense nationale⁴⁸. Les nominations se poursuivent les jours suivants⁴⁹.

Cette composition du gouvernement prend du temps et selon Aliou Barry, directeur du Centre d'analyse et d'études stratégiques, un cercle de réflexion guinéen, interrogé par RFI, c'est un point positif car il convient d'éviter « l'ethnicisation » du gouvernement. Jusqu'à présent, l'équilibre entre les différentes ethnies est respecté⁵⁰. Jeune Afrique précise à ce sujet que :

« Mamadi Doumbouya s'est conformé à l'article 60 de la charte de la transition pour tenir compte de la diversité ethnico-régionale de la Guinée. En composant le gouvernement au compte-gouttes, il a, à plusieurs reprises, procédé à des nominations par groupe de quatre ministres, en raison d'un par région (Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée forestière) »⁵¹.

A la date du 4 novembre 2021, l'équipe gouvernementale est au complet, « en majorité composée de jeunes apolitiques et sans grande expérience dans la gestion des affaires publiques. Elle est surtout formée de 7 femmes sur les 25 ministres dont la Garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits de l'homme, Fatoumata Yarie Soumah »⁵².

Le nouveau gouvernement compte également trois opposants politiques sous Alpha Condé, à savoir Ousmane Gaoual Diallo de l'UFDG (ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire), Ibrahima Abé Sylla, leader de la Nouvelle génération pour la République (NGR) (ministre de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures) et Alpha Soumah, alias Bill de Sam, de l'Union

⁴⁴ RFI, *Guinée: les points clés de la charte de la transition dévoilés par la junte*, 28/09/2021, [url](#). Voir aussi : RFI, *Guinée: la classe politique salue la charte de transition présentée par le CNRD*, 28/09/2021, [url](#)

⁴⁵ France 24, 01/10/2021, [url](#)

⁴⁶ AFP via VOA Afrique, 07/10/2021, [url](#)

⁴⁷ RFI, 07/10/2021, [url](#)

⁴⁸ RFI, 23/10/2021, [url](#)

⁴⁹ AFP via VOA Afrique, 26/10/2021, [url](#)

⁵⁰ RFI, 27/10/2021, [url](#)

⁵¹ Jeune Afrique (Barry D.), 05/11/2021, [url](#)

⁵² RFI, 05/11/2021, [url](#)

des forces républicaines (UFR) de Sidya Touré (ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat). Jeune Afrique précise à leur sujet que : « Tous les trois partagent le fait de n'avoir pas été mandatés par leurs formations politiques d'origine qui, d'ailleurs, n'auraient pas été consultées »⁵³.

Par ailleurs, seuls deux militaires font partie de ce gouvernement : le général Aboubacar Sidiki Camara, alias Idi Amin, cité plus haut, nommé ministre délégué à la Défense nationale et le général Bachir Diallo, ministre de la Sécurité et de la Protection civile⁵⁴.

4.2. Conseil national de la transition

Le CNT qui fera office de Parlement pendant la transition doit être composé de 81 membres issus de 19 structures, à savoir notamment les partis politiques, les syndicats, la société civile, le patronat. Se pose la question de l'attribution des sièges au sein de la classe politique. Le dépôt des candidatures est prévu pour le 25 novembre 2021⁵⁵.

Seuls quinze sièges sont en effet prévus pour la classe politique qui compte plus de 300 formations agréées, selon Jeune Afrique. Les critères de désignation des représentants ne sont pas clairs et suscitent de nombreuses discussions :

« Alors que nul ne sait pour l'instant quel sera le mode de désignation des membres du CNT, tous s'écharpent donc sur les critères qui doivent prévaloir. Les plus grands partis politiques poussent pour des quotas basés sur le poids politique de chacun d'entre eux lors des derniers scrutins, ce qui les avantagerait. Au contraire, les petites formations, dont les électeurs 'ne remplissent même pas une cabine téléphonique', selon une plaisanterie guinéenne, soutiennent 'qu'un parti est égal à un autre' »⁵⁶.

D'après un article publié le 22 novembre 2021 par Africaguinee, un accord est signé par plusieurs coalitions politiques et concerne la répartition des quinze sièges dévolus à la classe politique. L'Alliance nationale pour l'alternance et la démocratie (ANAD) dont fait partie l'UFDG se voit attribuer quatre sièges, il en est de même du RPG⁵⁷.

Guineematin indique le 25 novembre 2021 que :

« [...] les cinq coalitions politiques qui évoluent en synergie d'action ont déposé ce jeudi, 25 novembre 2021, la liste des personnes désignées pour leur [sic] représenter au Conseil national de la transition (CNT). Une liste comprenant treize noms dont deux issus de l'UFDG (le parti de Cellou Dalein Diallo, deux du RPG Arc-en-ciel (l'ancien parti au pouvoir), un de l'UFR (le parti de Sidya Touré), un du PEDN (le parti de Lansana Kouyaté), etc. Ils ont réservé les deux autres places au camp de Mamadou Sylla et à celui de Dr Faya Millimouno, qui rejettent la clé de répartition faite par leurs collègues »⁵⁸.

4.3. Réorganisation de l'armée et des forces de sécurité

Depuis le 13 septembre 2021, la junte a mis en place un numéro vert, le 100, pour signaler tout abus de la part des forces de l'ordre. Quelques jours plus tôt, la junte avait annoncé la radiation de deux militaires suite à des actes de pillage et vandalisme⁵⁹.

⁵³ Jeune Afrique (Barry D.), 05/11/2021, [url](#)

⁵⁴ Jeune Afrique (Barry D.), 05/11/2021, [url](#)

⁵⁵ RFI, 12/11/2021, [url](#)

⁵⁶ Jeune Afrique (Barry D.), 23/10/2021, [url](#)

⁵⁷ Africaguinee (Diallo S. K.), 22/11/2021, [url](#)

⁵⁸ Guineematin, 25/11/2021, [url](#)

⁵⁹ RFI, *Guinée : mise en place d'un numéro vert «pour signaler tout abus» des forces de sécurité*, 13/09/2021, [url](#)

Le 12 octobre 2021, 42 généraux, au sein de l'état-major général et de différents corps de l'armée, sont mis à la retraite par les nouvelles autorités. RFI parle de « piliers de l'ancien régime déchu d'Alpha Condé ». Sont notamment concernés le général Namory Traoré, chef d'état-major des armées, remplacé par le colonel Sadiba Koulibaly, ainsi que le haut commandant de la gendarmerie nationale, le général Ibrahima Baldé, remplacé par le colonel Balla Samoura⁶⁰. D'après Jeune Afrique, deux anciens ministres d'Alpha Condé font partie des généraux mis à la retraite, à savoir Bouréma Condé, ancien ministre de l'Administration du territoire, et Rémy Lamah, ancien ministre de la Santé. Le général Mathurin Bangoura, déjà démis de ses fonctions de gouverneur de la ville de Conakry, est également visé par cette « purge ». Jeune Afrique précise encore ceci :

« Cette mise à l'écart d'une partie de la haute hiérarchie militaire qui tenait les rênes de l'armée sous l'ère Alpha Condé s'est accompagnée d'une soudaine montée en grade de plusieurs affidés de Mamadi Doumbouya. Huit d'entre eux ont été promus gouverneurs dans les huit régions administratives du pays.

Les directions des trois grandes composantes de l'armée sont également renouvelées. Le colonel Balla Koïvogui, qui commandait jusque-là le bataillon spécial de Conakry, est nommé chef d'état-major de l'armée de terre ; le colonel Yacouba Touré, qui était en mission de maintien de la paix au Soudan du Sud, devient chef d'état-major de l'armée de l'air, et le capitaine de vaisseau Amadou Sow, chef d'état-major de l'armée de mer. [...]

À noter enfin que le général Aboubacar Sidiki Camara – alias « Idi Amin » – , est également mis à la retraite, mais sans être nommé au CSDN [Conseil supérieur de la défense nationale]. Réputé proche de Mamadi Doumbouya, dont il fait figure de mentor, le militaire semble être appelé à assumer dans les prochaines semaines un rôle plus important »⁶¹.

Un décret lu le 9 novembre 2021 annonce la mise à la retraite de 537 policiers, parmi lesquels le directeur général Ansoumane Camara alias Baffoé. D'après les autorités, il ne s'agit pas d'une chasse aux sorcières mais seulement de rétablir les intéressés dans leurs droits⁶².

5. Informations sur l'opposition politique

5.1. Libération de prisonniers

Le 7 septembre 2021, un premier groupe d'opposants politiques est libéré de la Maison centrale de Conakry. Parmi ces prisonniers figurent Abdoulaye Bah de l'UFDG, Étienne Soropogui des Valeurs communes, Ismaël Condé, maire adjoint de la commune de Matam, Kéamou Bogolan Haba, porte-parole de l'ANAD. Foniké Mengué, du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), incarcéré depuis un an, est lui sorti de l'hôpital Ignace Deen où il se trouvait depuis un mois⁶³. D'après RFI :

« Les avocats des détenus affirmaient mardi qu'une liste de 79 personnes libérables avait été approuvée après des consultations entre eux, les nouvelles autorités et l'administration pénitentiaire. On attend maintenant d'autres libérations. Il s'agissait en effet d'une première vague de libération »⁶⁴.

⁶⁰ RFI, 13/10/2021, [url](#)

⁶¹ Jeune Afrique (Barry D.), 13/10/2021, [url](#)

⁶² RFI, 10/11/2021, [url](#)

⁶³ Voir aussi : TV5 Monde (Rodier S.), 09/09/2021, [url](#)

⁶⁴ RFI, *Guinée: plusieurs dizaines d'opposants libérés*, 07/09/2021, [url](#). Voir aussi France 24, 07/09/2021, [url](#)

Dans un document du 15 septembre 2021, Human Rights Watch (HRW) affirme que 79 prisonniers politiques ont été libérés et que d'autres libérations devraient avoir lieu prochainement, mais il reste à déterminer « qui peut être qualifié de 'prisonnier politique', combien de détenus seront libérés et si des conditions leurs seront imposées »⁶⁵.

Guineelive indique dans un article publié le 5 octobre 2021 que 287 prisonniers, enfermés à la Maison centrale de Conakry et dans d'autres prisons du pays, ont bénéficié d'une grâce présidentielle. La source, qui publie la liste des noms, précise qu'il s'agit pour la plupart des personnes enfermées en raison de leur opposition au troisième mandat d'Alpha Condé⁶⁶.

5.2. Retour d'exil et libertés

Le 18 septembre 2021, quatre militants du FNDC, de retour au pays après un exil forcé, sont accueillis triomphalement par la population de Conakry. Il s'agit d'Ibrahima Diallo, de Sékou Koundouno, du rappeur Djani Alfa et du blogueur Fodé Sanikayi Kouyaté. Un communiqué publié ensuite par la junte rappelle « toute interdiction de soutien, de quelque nature que ce soit » et condamne ces événements, au vu de la situation sanitaire⁶⁷.

Lors d'une conférence de presse tenue le 24 septembre 2021, le FNDC dévoile « les noms de 92 membres du gouvernement, du Parlement, d'institutions, du corps judiciaire et des forces armées, et présentés comme les promoteurs actifs du troisième mandat décrié de l'ex-président Alpha Condé ». Le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya était repris dans une précédente liste publiée en 2020. Son nom a été retiré car d'après le FNDC, il a entendu les aspirations du peuple. Le FNDC entend transmettre cette nouvelle liste à la justice⁶⁸.

Du 5 au 31 octobre 2021, une délégation du FNDC a rencontré des chefs d'Etat ouest-africains pour demander à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de soutenir « la transition guinéenne en vue des processus électoraux inclusifs, crédibles, transparents et apaisés devant conduire au retour de l'ordre constitutionnel »⁶⁹.

Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG, peut quant à lui à nouveau voyager. Sans raison légale, il lui était interdit de quitter le territoire les derniers mois sous Alpha Condé⁷⁰. Il en est de même pour Fode Oussou Fofana, le premier vice-président de l'UFDG, qui a pu voyager après l'arrivée au pouvoir de la junte⁷¹. Ce dernier a annoncé, lors de l'assemblée générale virtuelle du parti le 27 novembre 2021, l'ouverture prochaine du siège du parti aux militants. C'est ce que rapporte Guineenews dans un article du 27 novembre 2021, tout en rappelant que :

« [...] le siège de l'UFDG a été fermé et occupé par des services de sécurité depuis le 20 octobre 2020 suite à l'autoproclamation de Cellou Dalein comme vainqueur de la présidentielle du 18 octobre de la même année. Après le coup d'Etat du 5 septembre 2021, les nouvelles autorités ont libéré les locaux et certains responsables qui étaient en prison, dont Ousmane Gaoual Diallo, actuel ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire »⁷².

Dans un article paru le 13 novembre 2021, Guineenews reprend les propos du président de l'UFDG, prononcés à l'occasion d'une autre assemblée générale virtuelle du parti : « S'il y a quelqu'un qui a salué le courage, l'audace du colonel Doumbouya et ses équipes, je suis en tête pour les féliciter,

⁶⁵ HRW, 15/09/2021, [url](#)

⁶⁶ Guineelive (Condé A.), 05/10/2021, [url](#)

⁶⁷ RFI, 18/09/2021, [url](#) ; France 24, 19/09/2021, [url](#)

⁶⁸ RFI, 25/09/2021, [url](#) ; Financial Afrik (Diallo M. A.), 25/09/2021, [url](#)

⁶⁹ Vision Guinée (Balde S.), 08/11/2021, [url](#)

⁷⁰ Seneweb (Faye A.), 20/10/2021, [url](#)

⁷¹ Guinée 114 (Diallo M. M.), 21/10/2021, [url](#)

⁷² Guineenews (Bah A.), 27/11/2021, [url](#)

d'abord parce qu'il a libéré la Guinée, puis l'UFDG ». L'article évoque également des « vagues d'adhésions au parti depuis la chute d'Alpha Condé »⁷³.

Un reportage de TV5 Monde du 7 octobre 2021 relate la suppression des PA, dont il est question au point 1, notamment celui sur le rond-point de Wanindara, situé sur l'axe (route Le Prince), quartier qui symbolise la contestation sous l'ancien Président Alpha Condé. Les témoins interrogés évoquent la liberté retrouvée, l'un d'entre eux affirme que « quiconque s'opposait au régime déchu était séquestré, arrêté et emprisonné, personne n'était dans la liberté »⁷⁴.

6. Informations sur la presse privée

Dans un article du 12 octobre 2021, RFI rapporte que la presse privée a été empêchée de couvrir plusieurs événements, à savoir les concertations nationales, la cérémonie d'investiture du président de la transition et celle du Premier ministre. Seule la Radio-télévision guinéenne (RTG) y a été autorisée⁷⁵.

Le 13 octobre 2021, Reporters sans frontières (RSF) s'inquiète en effet au sujet de la liberté de la presse en Guinée, depuis la prise de pouvoir par les militaires. L'organisation parle d'une dégradation de la couverture médiatique des activités officielles par les médias privés et revient notamment sur les événements du 9 octobre 2021 qui ont concerné le groupe Djoma média, appartenant à un proche d'Alpha Condé :

« Même si les journalistes n'ont pas été blessés physiquement, ils ont tous été touchés moralement'. Samedi 9 octobre, autour de 22h, des militaires des forces spéciales ont fait irruption dans les locaux du groupe Djoma Média, appartenant à un proche de l'ancien président, Alpha Condé. Ils ont prétexté être à la recherche de véhicules appartenant à l'État qui avaient disparu. Après que les agents de sécurité du bâtiment leur ont refusé l'accès, des tirs ont retenti durant une dizaine de minutes, faisant au moins deux blessés. Les agents des forces spéciales ont finalement réussi à pénétrer dans les locaux sans pour autant trouver ce qu'ils cherchaient »⁷⁶.

7. Réactions de la communauté internationale

Les réactions internationales au coup d'Etat n'ont pas tardé, que ce soit l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union africaine (UA), la CEDEAO, la France et les Etats-Unis. Ils condamnent la prise de pouvoir par la force et réclament la libération du président Alpha Condé⁷⁷.

Aussi bien la CEDEAO que l'UA ont suspendu la Guinée de leurs instances respectives⁷⁸. La CEDEAO, lors d'un sommet extraordinaire du 8 septembre 2021, n'a décidé d'aucune sanction économique ni individuelle contre les membres de la junte. Elle attendait le rapport de la mission qui devait se rendre sur place⁷⁹.

⁷³ Guineenews (Bah A.), 13/11/2021, [url](#)

⁷⁴ TV5 Monde, 07/10/2021, [url](#)

⁷⁵ RFI, 12/10/2021, [url](#)

⁷⁶ RSF, 13/10/2021, [url](#)

⁷⁷ Jeune Afrique, *Guinée : condamnations internationales après le coup de force contre Alpha Condé*, 06/09/2021, [url](#)

⁷⁸ RFI, 10/09/2021, [url](#)

⁷⁹ RFI, 09/09/2021, [url](#). Voir aussi : RFI, *La Cédéao suspend la Guinée de ses instances à la suite du coup d'Etat*, 08/09/2021, [url](#)

Le 10 septembre 2021, une délégation de la CEDEAO s'est en effet rendue en mission à Conakry. Ses membres ont pu rencontrer Alpha Condé qui allait bien, selon leurs dires. Ils ont déclaré également avoir « eu des échanges très positifs » avec le CNRD⁸⁰.

Le 13 septembre 2021, le représentant spécial de l'ONU en Afrique de l'Ouest s'est aussi rendu à Conakry où il a pu rencontrer Alpha Condé ainsi que les militaires au pouvoir, les diplomates accrédités en Guinée et les responsables des principaux partis d'opposition. Il a exprimé le souhait que le retour au pouvoir des civils se fasse dans des délais raisonnables⁸¹. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, s'est inquiétée d'une nouvelle transition non démocratique en Guinée et a demandé que les nouvelles autorités respectent « les obligations du pays en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire »⁸².

HRW affirme que si la communauté internationale a condamné ce coup d'Etat,

« [...] le FNDC a publié deux déclarations les 5 et 8 septembre, prenant note des déclarations du CNRD et affirmant que le gouvernement de Condé était illégitime et anticonstitutionnel. Le leader de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, a déclaré aux médias qu'il n'était pas opposé au renversement du gouvernement, le qualifiant d'acte patriotique'. Dans une déclaration en date du 7 septembre, l'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme (OGDH) a appelé au respect des droits et libertés des citoyens et à un dialogue inclusif qui permettrait le retour à l'ordre constitutionnel »⁸³.

Lors d'un sommet extraordinaire qui s'est achevé le 16 septembre 2021, la CEDEAO a décidé de sanctions contre les membres de la junte, à savoir l'interdiction de voyager pour eux et leurs familles ainsi que le gel de leurs avoirs financiers. Par ailleurs, tant que l'ordre constitutionnel n'est pas rétabli, la Guinée reste exclue des instances de la CEDEAO qui a réclamé la libération d'Alpha Condé et une transition de maximum six mois⁸⁴.

A la suite d'une mission en Guinée fin octobre 2021, la CEDEAO déclare vouloir soutenir « une transition apaisée et inclusive » et parle d'une « dynamique positive »⁸⁵.

Un sommet extraordinaire de la CEDEAO s'est tenu à Accra, capitale ghanéenne, le 7 novembre 2021. Même si les nouvelles autorités guinéennes montrent leur bonne volonté avec la transition mise en place, cette dernière n'a pas de terme. Les sanctions sont maintenues envers les putschistes (gel de leurs avoirs et interdiction de voyager à l'étranger⁸⁶), en raison du fait qu'il s'agit d'un coup d'Etat militaire et que le nouveau gouvernement n'a pas été démocratiquement élu⁸⁷. Concernant la nomination par la CEDEAO d'un envoyé spécial, le diplomate ghanéen Mohamed Ibn Chambas, le nouveau président guinéen considère qu'elle n'est pas appropriée car le pays ne fait pas face à une crise interne⁸⁸.

Lors d'une conférence de presse le 3 décembre 2021, qui clôt trois jours de visite de la diplomatie américaine en Guinée, le sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines appelle à une transition la plus courte possible tout en soulignant les faits positifs à l'actif du CNRD, à savoir « la libération des prisonniers politiques, la lutte contre la corruption et l'amélioration des infrastructures publiques ». Il ajoute ceci : « Une fois que le CNRD aura annoncé son chronogramme, accepté par le peuple guinéen

⁸⁰ Jeune Afrique, 11/09/2021, [url](#)

⁸¹ RFI, *Guinée: l'ONU souhaite un retour des civils au pouvoir dans un délai «raisonnable»*, 14/09/2021, [url](#)

⁸² Nations unies, 13/09/2021, [url](#)

⁸³ HRW, 15/09/2021, [url](#)

⁸⁴ RFI, 17/09/2021, [url](#) ; France 24, 17/09/2021, [url](#)

⁸⁵ RFI, 30/10/2021, [url](#)

⁸⁶ RFI, 19/11/2021, [url](#)

⁸⁷ RFI, 07/11/2021, [url](#)

⁸⁸ RFI, 10/11/2021, [url](#)

et la communauté internationale, nous serons dans une position plus confortable pour soutenir et accompagner la transition »⁸⁹.

⁸⁹ RFI, 04/12/2021, [url](#)

Résumé

Le 5 septembre 2021, le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, à la tête du Comité national du rassemblement et du développement (CNRD), a attaqué le palais présidentiel et renversé le président Alpha Condé. Selon les sources, le bilan des événements fait état de dix ou vingt morts, principalement au sein de la garde présidentielle. L'annonce du coup d'Etat a suscité des scènes de joie à Conakry et ailleurs dans le pays. Aussi bien la population que l'armée ont adhéré à ce coup de force.

Depuis ce jour, Alpha Condé reste détenu. Le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya assure que l'ancien président est bien traité, avec dignité. Quant aux ministres de son gouvernement, ils sont libres mais leurs passeports et véhicules de fonction ont été saisis.

Le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, d'ethnie malinké et originaire de Kankan comme Alpha Condé, a attribué son geste aux dérives du pouvoir en place. Il a dissout les institutions en place et a déclaré vouloir ouvrir une transition inclusive et apaisée et réécrire une nouvelle Constitution avec tous les Guinéens. En vue de la formation d'un nouveau gouvernement, des concertations ont débuté le 14 septembre 2021, avec notamment les partis politiques, les confessions religieuses, les organisations de la société civile, les représentations diplomatiques, les patrons des compagnies minières implantées en Guinée, les organisations patronales et aussi les banques et les syndicats. A l'issue de ces concertations, la junte a dévoilé le 27 septembre 2021 une charte de la transition applicable jusqu'à l'élaboration d'une nouvelle Constitution. Cette charte constitue le cadre juridique de la transition, sans que soit toutefois précisé la durée de cette transition. Cette dernière sera assurée par le CNRD et son président, par un gouvernement dirigé par un Premier ministre civil et par un Conseil national de transition (CNT). Le CNT, composé de 81 membres issus notamment des partis politiques, des organisations syndicales, patronales, de jeunesse et des forces de défense et sécurité, jouera le rôle de Parlement. Se pose la question de l'attribution des sièges au sein notamment de la classe politique. D'après la charte, toutes les personnes participant à la transition seront interdites de candidature aux prochaines élections nationales et locales, à commencer par le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya lui-même, investi officiellement président de la République de Guinée.

A la date du 4 novembre 2021, l'équipe gouvernementale est au complet, « en majorité composée de jeunes apolitiques et sans grande expérience dans la gestion des affaires publiques ». Le processus de formation du gouvernement, tenant compte de la diversité ethnico-régionale de la Guinée, a pris du temps. Les nouvelles autorités ont également procédé à la réorganisation des forces de défense et de sécurité.

Concernant les militants de l'opposition politique, la junte a ordonné dès le 7 septembre 2021 la libération de plusieurs dizaines de prisonniers politiques, dont des membres de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) et du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC). Dans ce contexte, des militants du FNDC sont rentrés au pays après un exil forcé. Quant à Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG, il peut à nouveau voyager, ce qui lui était interdit les derniers mois sous Alpha Condé. Le siège du parti, fermé par les autorités depuis l'élection présidentielle de 2020, va pouvoir rouvrir aux militants.

Reporters sans frontières (RSF) s'inquiète par contre en octobre 2021 au sujet de la liberté de la presse en Guinée, depuis la prise de pouvoir par les militaires. L'organisation évoque une dégradation de la couverture médiatique des activités officielles par les médias privés.

Quant à la communauté internationale, elle a condamné la prise de pouvoir par la force et a réclamé la libération du président Alpha Condé. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a décidé de sanctions contre les membres de la junte. Par ailleurs, tant que l'ordre constitutionnel n'est pas rétabli, la Guinée reste exclue des instances de la CEDEAO qui demande une transition d'une durée maximale de six mois. Une délégation du FNDC a demandé à la CEDEAO de soutenir la transition guinéenne.

Bibliographie

Sources écrites et audiovisuelles

Africaguinee (Diallo S. K.), *CNT : "Nous avons tenu compte du poids électoral..."*, précise Dr Oussou, 22/11/2021, <https://www.africaguinee.com/articles/2021/11/22/cnt-nous-avons-tenu-compte-du-poids-electoral-precise-dr-oussou> [consulté le 02/12/2021]

Agence France-Presse (AFP) via Voice of America (VOA) Afrique, *Mohamed Béavogui, ex-haut cadre de l'ONU, nommé Premier ministre en Guinée*, 07/10/2021, <https://www.voaafrrique.com/a/quinee-mamady-doumbouya-beavogui-un-ancien-haut-cadre-de-l-onu-nomm%C3%A9-premier-ministre-de-transition-en-quin%C3%A9/6260270.html> [consulté le 26/11/2021]

Agence France-Presse (AFP) via Voice of America (VOA) Afrique, *La junte guinéenne nomme quatre nouveaux ministres, dont le chef de la diplomatie*, 26/10/2021, <https://www.voaafrrique.com/a/quin%C3%A9-nomination-de-quatre-nouveaux-ministres-dont-le-chef-de-la-diplomatie/6285814.html> [consulté le 29/11/2021]

Amnesty International (AI), *Guinée, il faut que les instigateurs du coup d'Etat protègent les droits de la population*, 06/09/2021, <https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/quinee-faut-instigateurs-coup-etat-protectent-droits-population> [consulté le 14/09/2021]

Anadolu Agency (AA) (Chahed N.), *Guinée Conakry : le président Alpha Condé ne quittera pas le pays (CNRD)*, 18/09/2021, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/quin%C3%A9-conakry-le-pr%C3%A9sident-alpha-cond%C3%A9-ne-quittera-pas-le-pays-cnrd/2367947> [consulté le 23/11/2021]

Deutsche Welle (DW) (Condé B.), *La justice guinéenne au banc des accusés*, 22/09/2021, <https://www.dw.com/fr/quinee-alpha-conde-mamady-doumbouya-justice-magistrats/a-59258916> [consulté le 23/11/2021]

Financial Afrik (Diallo M. A.), *Guinée : le colonel Doumbouya retiré de la liste noire du FNDC*, 25/09/2021, <https://www.financialafrik.com/2021/09/25/quinee-le-colonel-doumbouya-retire-de-la-liste-noire-du-fndc/> [consulté le 26/11/2021]

France 24, *Coup d'État en Guinée : premières libérations de détenus du régime déchu* [video], 07/09/2021, <https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/journal-de-l-afrique/20210907-coup-d-%C3%A9tat-en-quin%C3%A9-premi%C3%A8res-lib%C3%A9rations-de-d%C3%A9tenus-du-r%C3%A9gime-d%C3%A9chu> [consulté le 16/09/2021]

France 24, *La Cédéao annonce des sanctions individuelles contre les auteurs du putsch en Guinée*, 17/09/2021, <https://www.france24.com/fr/afrique/20210916-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-annonce-des-sanctions-individuelles-contre-les-auteurs-du-putsch-en-quin%C3%A9> [consulté le 17/09/2021]

France 24, *Guinée : le président de transition s'engage à ne pas être candidat à de futures élections* [video], 01/10/2021, <https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20211001-quin%C3%A9-le-pr%C3%A9sident-de-transition-s-engage-%C3%A0-ne-pas-%C3%AAtre-candidat-%C3%A0-de-futures-%C3%A9lections> [consulté le 26/11/2021]

France 24, *Guinée : retour en héros pour quatre opposants au président déchu Alpha Condé*, 19/09/2021, <https://www.france24.com/fr/afrique/20210919-quin%C3%A9-retour-en-h%C3%A9ros-pour-quatre-opposants-au-pr%C3%A9sident-d%C3%A9chu-alpha-cond%C3%A9> [consulté le 23/11/2021]

France 24, *Guinée : le parti de l'ex-président Alpha Condé demande sa libération*, 04/11/2021, <https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20211104-quin%C3%A9-le-parti-de-l-ex-pr%C3%A9sident-alpha-cond%C3%A9-demande-sa-lib%C3%A9ration> [consulté le 02/12/2021]

Guinée 114 (Diallo M. M.), *Conakry-Accueilli à l'aéroport, Fodé Oussou (Ufdg) annonce les couleurs: « ce qui est passé est passé... »*, 21/10/2021, <https://guinee114.com/conakry-accueilli-a-laeroport-fode-oussou-ufdq-annonce-les-couleurs-ce-qui-est-passe-est-passe/> [consulté le 29/11/2021]

Guineematin (Diallo A. F.), *Guinée : le CNRD allège le couvre-feu, qui commence désormais à 00h*, 23/09/2021, <https://guineematin.com/2021/09/23/quinee-le-cnrd-allege-le-couvre-feu-qui-commence-desormais-a-00h/> [consulté le 23/11/2021]

Guineematin, *CNT : voici la liste des candidats désignés par Cellou Dalein, Sidya Touré, RPG et Cie*, 25/11/2021, <https://guineematin.com/2021/11/25/cnt-voici-la-liste-des-candidats-designes-par-cellou-dalein-sidya-toure-et-cie/> [consulté le 02/12/2021]

Guineenews, *Guinée : La Charte de la Transition dévoilée (intégralité)*, 28/09/2021, <https://guineenews.org/https-guineenews-org-can-2025-le-cocan-annonce-le-lancement-des-appels-doffres/> [consulté le 26/11/2021]

Guineenews (Bah A.), *UFDG : pour accéder au siège du parti de Dalein, voici les conditions posées*, 27/11/2021, <https://guineenews.org/ufdg-pour-acceder-au-siege-du-parti-de-dalein-voici-les-conditions-posees/> [consulté le 02/12/2021]

Guineenews (Bah A.), *UFDG : face aux « calomnies », Cellou Dalein fait une demande à ses militants*, 13/11/2021, <https://guineenews.org/ufdg-face-aux-calomnies-cellou-dalein-fait-une-demande-a-ses-militants/> [consulté le 02/12/2021]

Human Rights Watch (HRW), *Guinée : Les dirigeants du pays devraient respecter les droits fondamentaux*, 15/09/2021, <https://www.hrw.org/fr/news/2021/09/15/guinee-les-dirigeants-du-pays-devraient-respecter-les-droits-fondamentaux> [consulté le 16/09/2021]

International Crisis Group (ICG), *Alpha Condé a ouvert la voie au retour de l'armée à la tête de son pays*, 09/09/2021, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/guinea/alpha-conde-ouvert-la-voie-au-retour-de-larmee-la-tete-de-son-pays> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique (Barry D.), *Guinée : l'étrange cérémonie d'allégeance aux putschistes*, 06/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1228179/politique/guinee-letrange-ceremonie-dallegeance-aux-putschistes/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique (Diallo F.), *Guinée : qui est Mamady Doumbouya, le lieutenant-colonel qui a renversé Alpha Condé ?*, 06/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1227919/politique/guinee-qui-est-mamady-doumbouya-le-lieutenant-colonel-qui-a-renverse-alpha-conde/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique (Soudan F.), *Exclusif – Guinée : l'histoire secrète de la chute d'Alpha Condé, par François Soudan*, 08/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1229551/politique/exclusif-guinee-lhistoire-secrete-de-la-chute-d-alpha-conde-par-francois-soudan/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique (Soumaré M.), *Guinée : l'opération séduction de Mamady Doumbouya*, 15/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1233866/politique/guinee-loperation-seduction-de-mamady-doumbouya/> [consulté le 16/09/2021]

Jeune Afrique, *Coup d'État en Guinée : ce que l'on sait du putsch qui a renversé Alpha Condé*, 05/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1227529/politique/guinee-tentative-de-coup-detat-en-cours-a-conakry/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique, *Guinée : condamnations internationales après le coup de force contre Alpha Condé*, 06/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1227801/politique/guinee-condamnations-internationales-apres-le-coup-de-force-contre-alpha-conde/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique, *Guinée : les putschistes annoncent des rencontres pour former un gouvernement*, 12/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1232267/politique/guinee-les-putschistes-annoncent-des-rencontres-pour-former-un-gouvernement/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique, *Guinée : les putschistes sous pression, Alpha Condé en bonne santé selon la Cedeao*, 11/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1232047/politique/guinee-les-putschistes-sous-pression-alpha-conde-en-bonne-sante-selon-la-cedeao/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique, *Guinée : où et dans quelles conditions Alpha Condé est-il détenu ?*, 08/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1229207/politique/guinee-ou-et-dans-quelles-conditions-alpha-conde-est-il-detenu/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique (Barry D.), *Guinée : Alpha Condé transféré à la résidence de son épouse en banlieue de Conakry*, 29/11/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1273200/politique/guinee-alpha-conde-transfere-a-la-residence-de-son-epouse-en-banlieue-de-conakry/> [consulté le 02/12/2021]

Jeune Afrique, *Guinée : Mamadi Doumbouya assure qu'Alpha Condé est bien traité et répond à la Cedeao*, 15/11/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1265912/politique/guinee-mamadi-doumbouya-assure-qualpha-conde-est-bien-traite-et-repond-a-la-cedeao/> [consulté le 02/12/2021]

Jeune Afrique (Barry D.), *Guinée : Mamadi Doumbouya a (enfin) un gouvernement*, 05/11/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1262048/politique/guinee-mamadi-doumbouya-a-enfin-un-gouvernement/> [consulté le 02/12/2021]

Jeune Afrique (Barry D.), *Guinée : à quoi ressemblera le conseil national de transition de Mamadi Doumbouya ?*, 23/10/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1254978/politique/guinee-a-quoi-ressemblera-le-conseil-national-de-transition-de-mamadi-doumbouya/> [consulté le 02/12/2021]

Jeune Afrique (Barry D.), *Guinée : purge à la tête de l'armée, Mamadi Doumbouya place ses hommes*, 13/10/2021, https://www.jeuneafrique.com/1250506/politique/guinee-purge-a-la-tete-de-larmee-mamadi-doumbouya-place-ses-hommes/?utm_source=newsletter-ja-actu-v4&utm_campaign=newsletter-ja-actu-v4-14-10-2021&utm_medium=email&utm_content=article_3 [consulté le 29/11/2021]

Le Monde (Kane C.), *Guinée : qui est Mamady Doumbouya, le « tombeur » d'Alpha Condé*, 10/09/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/video/2021/09/10/guinee-qui-est-mamady-doumbouya-le-tombeur-d-alpha-conde_6094134_3212.html [consulté le 13/09/2021]

Le Monde, Agence France-Presse (AFP), *En Guinée, la junte dévoile une « charte de la transition » sans en fixer la durée*, 28/09/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/09/28/en-guinee-la-junte-devoile-une-charte-de-la-transition-sans-en-fixer-la-duree_6096311_3212.html [consulté le 26/11/2021]

Libération (Favre A.), *« Ils tirent sur nos enfants » : la Guinée sous haute tension postélectorale*, 20/10/2020, https://www.liberation.fr/planete/2020/10/20/ils-tirent-sur-nos-enfants-la-guinee-sous-haute-tension-postelectorale_1802924/ [consulté le 16/09/2021]

Mediapart (Carayol R.), *En Guinée, la chute d'Alpha Condé, trahi par ses propres cerbères*, 07/09/2021, <https://www.mediapart.fr/journal/international/070921/en-guinee-la-chute-d-alpha-conde-trahi-par-ses-propres-cerberes> [consulté le 16/09/2021]

Nations unies, *Afrique de l'Ouest : l'ONU s'alarme des atteintes aux droits humains au Mali et de la crise en Guinée*, 13/09/2021, <https://news.un.org/fr/story/2021/09/1103562> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *À la Une: vagues de libérations en Guinée*, 08/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/revue-de-presse-afrique/20210908-%C3%A0-la-une-vagues-de-lib%C3%A9rations-en-guin%C3%A9> [consulté le 16/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Concertations nationales en Guinée: les partis politiques ont ouvert le bal*, 14/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210914-concertations-nationales-en-guin%C3%A9e-les-partis-politiques-ont-ouvert-le-bal> [consulté le 16/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Coup d'État en Guinée: les premières passations de pouvoir ont eu lieu*, 07/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210907-coup-d-%C3%A9tat-en-guin%C3%A9e-les-premi%C3%A8res-passations-de-pouvoir-ont-eu-lieu> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée : mise en place d'un numéro vert «pour signaler tout abus» des forces de sécurité*, 13/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210913-quin%C3%A9e-mise-en-place-d-un-num%C3%A9ro-vert-pour-signaler-tout-abus-des-forces-de-s%C3%A9curit%C3%A9> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: différents corps d'armée prêtent allégeance à la junte*, 08/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210908-quin%C3%A9e-diff%C3%A9rents-corps-d-arm%C3%A9e-pr%C3%AAtent-all%C3%A9geance-%C3%A0-la-junte> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la CNRD nomme la générale M'Mahawa Sylla à la tête du gouvernement de Conakry*, 11/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210911-quin%C3%A9e-la-cnr-d-nomme-la-g%C3%A9n%C3%A9rale-m-mahawa-sylla-%C3%A0-la-t%C3%AAte-du-gouvernement-de-conakry> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la situation d'Alpha Condé au cœur de la mission de la Cédéao à Conakry*, 09/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210909-quin%C3%A9e-la-situation-d-alpha-cond%C3%A9-au-c%C5%93ur-de-la-mission-de-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-%C3%A0-conakry> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: le RPG d'Alpha Condé annonce qu'il participera aux concertations*, 13/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210913-guin%C3%A9-le-rpg-d-alpha-cond%C3%A9-annonce-qu-il-participera-aux-concertations> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: le sort du président déchu Alpha Condé toujours en discussion*, 14/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210914-guin%C3%A9-le-sort-du-pr%C3%A9sident-d%C3%A9chu-alpha-cond%C3%A9-toujours-en-discussion> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: les putschistes tentent de rassurer partenaires et investisseurs étrangers*, 07/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210907-guin%C3%A9-les-putschistes-tentent-de-rassurer-partenaires-et-investisseurs-%C3%A9trangers> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: l'ONU souhaite un retour des civils au pouvoir dans un délai «raisonnable»*, 14/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210914-guin%C3%A9-l-onu-souhaite-un-retour-des-civils-au-pouvoir-dans-un-d%C3%A9lai-raisonnable> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: plusieurs dizaines d'opposants libérés*, 07/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210908-guin%C3%A9-plusieurs-dizaines-d-opposants-lib%C3%A9r%C3%A9s> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *La Cédéao suspend la Guinée de ses instances à la suite du coup d'État*, 08/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210908-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-suspend-la-guin%C3%A9-de-ses-instances-suite-au-coup-d-%C3%A9tat> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *La mission de la Cédéao a pu rencontrer Alpha Condé à Conakry*, 10/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210910-la-mission-de-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-en-guin%C3%A9-a-pu-rencontrer-alpha-cond%C3%A9> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la Cédéao sanctionne les auteurs du putsch et veut une transition rapide*, 17/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210917-guin%C3%A9-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-sanctionne-les-auteurs-du-putsch-et-veut-une-transition-rapide> [consulté le 17/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: l'ancien ministre Tibou Kamara arrêté par des hommes armés à Conakry*, 20/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210919-guin%C3%A9-l-ancien-ministre-tibou-kamara-arr%C3%AAt%C3%A9-par-des-hommes-arm%C3%A9s-%C3%A0-conakry> [consulté le 23/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: Alpha Condé transféré dans la résidence de son épouse*, 29/11/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211129-guin%C3%A9-alpha-cond%C3%A9-transf%C3%A9r%C3%A9-dans-la-r%C3%A9sidence-de-son-%C3%A9pouse> [consulté le 02/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: les putschistes rassurent les acteurs économiques*, 17/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210917-guin%C3%A9-les-putschistes-rassurent-les-acteurs-%C3%A9conomiques> [consulté le 23/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: les acteurs de la culture et de la presse expriment leurs doléances au CNRD*, 20/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210920-guin%C3%A9-les-acteurs-de-la-culture-et-de-la-presse-expriment-leurs-dol%C3%A9ances-au-cnr> [consulté le 23/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: les magistrats satisfaits de leur entretien avec le colonel Doumbouya*, 22/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210922-guin%C3%A9-les-magistrats-satisfaits-de-leur-entretien-avec-le-colonel-doumbouya> [consulté le 23/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: les responsables du secteur hôtelier reçus par le CNRD*, 23/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210923-guin%C3%A9-les-responsables-du-secteur-h%C3%BAtelier-re%C3%A7us-par-le-cnr> [consulté le 23/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: les femmes et les jeunes font entendre leurs attentes au CNRD*, 24/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210924-guin%C3%A9-les-femmes-et-les-jeunes-font-entendre-leurs-attentes-au-cnr> [consulté le 23/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: les points clés de la charte de la transition dévoilés par la junte*, 28/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210928-guin%C3%A9-les-points-cl%C3%A9s-de-la-charte-de-la-transition-d%C3%A9voil%C3%A9s-par-la-junte> [consulté le 23/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la classe politique salue la charte de transition présentée par le CNRD*, 28/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210928-quin%C3%A9-la-classe-politique-salue-la-charte-de-transition-pr%C3%A9sent%C3%A9-par-le-cnr-d> [consulté le 23/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: Mohamed Béavogui, haut fonctionnaire international, nommé Premier ministre*, 07/10/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211007-quin%C3%A9-mohamed-b%C3%A9avogui-haut-fonctionnaire-international-nomm%C3%A9-premier-ministre> [consulté le 26/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: qui sont les nouveaux ministres nommés par Mamadi Doumbouya?*, 23/10/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211022-quin%C3%A9-qui-sont-les-nouveaux-ministres-nomm%C3%A9s-par-mamady-doumbouya> [consulté le 29/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: pourquoi la composition du gouvernement s'éternise-t-elle?*, 27/10/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211027-quin%C3%A9-pourquoi-la-composition-du-gouvernement-s-%C3%A9ternise-t-elle> [consulté le 29/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: le gouvernement de transition est désormais complet*, 05/11/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211105-quin%C3%A9-le-gouvernement-de-transition-est-d%C3%A9sormais-complet> [consulté le 29/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: composition, désignation des candidats, le CNT fait débat*, 12/11/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211112-quin%C3%A9-d%C3%A9but-de-discussions-sur-la-composition-du-conseil-national-de-la-transition> [consulté le 02/12/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: le colonel Mamadi Doumbouya met 42 généraux à la retraite*, 13/10/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211013-quin%C3%A9-le-colonel-mamady-doumbouya-met-42-g%C3%A9n%C3%A9raux-%C3%A0-la-retraite> [consulté le 26/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: le CNRD réorganise les forces de sécurité*, 10/11/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211110-quin%C3%A9-le-cnr-d-r%C3%A9organise-les-forces-de-s%C3%A9curit%C3%A9> [consulté le 29/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: retour triomphal à Conakry pour quatre opposants à Alpha Condé*, 18/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210918-quin%C3%A9-retour-triomphal-%C3%A0-conakry-pour-quatre-opposants-%C3%A0-alpha-cond%C3%A9> [consulté le 23/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: le FNDC publie la liste d'une centaine de responsables ayant soutenu le 3e mandat*, 25/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210924-quin%C3%A9-le-fndc-publie-la-liste-d-une-centaine-de-responsables-ayant-soutenu-le-3e-mandat> [consulté le 26/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la presse privée empêchée de couvrir certains événements*, 12/10/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211012-quin%C3%A9-la-presse-priv%C3%A9e-emp%C3%ACh%C3%A9e-de-couvrir-certains-%C3%A9v%C3%A9nements> [consulté le 26/11/2021]

Reporters sans frontières (RSF), *Liberté de la presse en Guinée : premiers signaux inquiétants sous la transition*, 13/10/2021, <https://rsf.org/fr/actualites/liberte-de-la-presse-en-guinee-premiers-signaux-inquietants-sous-la-transition> [consulté le 29/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la Cédéao se veut optimiste et soutient une transition apaisée*, 30/10/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211030-quin%C3%A9-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-se-veut-optimiste-et-soutient-une-transition-apais%C3%A9e> [consulté le 29/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée vs Cédéao: la mésentente*, 19/11/2021, <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/le-d%C3%A9bat-africain/20211119-quin%C3%A9-vs-c%C3%A9d%C3%A9ao-la-m%C3%A9sentente> [consulté le 29/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *La Cédéao durcit les sanctions individuelles contre les militaires au pouvoir au Mali et en Guinée*, 07/11/2021, <https://www.rfi.fr/fr/en-bref/20211107-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-durcit-les-sanctions-individuelles-contre-les-militaires-au-pouvoir-au-mali-et-en-quin%C3%A9> [consulté le 29/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: le colonel Doumbouya dit «non» au médiateur de la Cédéao*, 10/11/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211110-quin%C3%A9-le-colonel-doumbouya-dit-non-au-m%C3%A9diateur-de-la-c%C3%A9d%C3%A9ao> [consulté le 29/11/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: Washington appelle les autorités à poser des actes tangibles en faveur de la démocratie*, 04/12/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211204-quin%C3%A9e-l-administration-biden-reconnait-des-efforts-encourageants-pour-la-transition> [consulté le 06/12/2021]

Seneweb (Faye A.), *Guinée: L'opposant Cellou Dalein Diallo « libre »*, 20/10/2021, https://www.seneweb.com/news/Afrique/guinee-l-rsquo-opposant-cellou-dalein-di_n_361722.html [consulté le 29/11/2021]

TV5 Monde (Rodier S.), *Guinée : liberté retrouvée pour Foniké Menguè, opposant à Alpha Condé* [video], 09/09/2021, <https://information.tv5monde.com/video/guinee-liberte-retrouvee-pour-fonike-mengue-opposant-alpha-conde> [consulté le 16/09/2021]

TV5 Monde, *Guinée : la junte annonce des concertations* [video], 13/09/2021, <https://information.tv5monde.com/video/guinee-la-junte-annonce-des-concertations> [consulté le 13/09/2021]

TV5 Monde, *Guinée : la route Le Prince, "axe du mal" ou de la démocratie*, 07/10/2021, <https://afrique.tv5monde.com/information/guinee-la-route-le-prince-axe-du-mal-ou-de-la-democratie> [consulté le 02/12/2021]

Vision Guinee (Balde S.), *La CEDEAO donne une suite favorable à une requête du FNDC*, 08/11/2021, <https://www.visionguinee.info/2021/11/08/la-cedeao-donne-une-suite-favorable-a-une-requete-du-fndc/> [consulté le 06/12/2021]